

Labouheyre infos

journal gratuit d'informations de la commune de Labouheyre - décembre 2011

Encarté
dans
ce journal

Interview

Jean-Pierre Téchené,
adjoint au maire chargé des travaux, de la forêt et de la sécurité

Mobilisation communale contre les risques

Labouheyre dispose désormais de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'opération, lancée quelques temps après la tempête de 2009, vise à prévoir les risques auxquels la ville peut être exposée et à organiser les moyens pour y faire face. Un document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.Ri.M) a été conçu dans le même temps à destination de la population. Vous le trouverez inséré dans ce journal.

PAGE 2



Des centaines d'arbres pour embellir la Ville



Avec 276 arbres plantés dans l'ensemble des zones urbanisées, le service Espaces verts de la mairie a engagé le plus gros chantier de plantations de ces dernières années. La Ville a bénéficié de financements européens pour

mettre en œuvre ces opérations. Cette politique d'embellissement de la ville, initiée dans les années 2000, vise à la rendre plus agréable pour ses habitants et plus attractive pour ses visiteurs.

PAGE 6

**Le calendrier des manifestations 2012 à Labouheyre
vous est distribué avec ce journal**

A63 : le chantier s'installe sur 120 km



L'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence sur la totalité du chantier constitue une étape importante déjà réalisée sur 40 kilomètres. Les travaux sont lancés également pour la construction des gares de péage et les aires de repos et de services (l'aire du Muret Est sur la photo ci-dessus - document Atlandes).

PAGE 7

Les vœux du maire le 6 janvier à 18h30

Le maire présentera ses vœux à la population lors d'une cérémonie amicale qui se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30. En attendant ce moment festif, le Conseil municipal et la rédaction de Labouheyre-Infos vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

L'album du repas des aînés

DERNIÈRE PAGE

**Labouheyre, La qualité de la ville
l'esprit village**

LE CHIFFRE...

0 euro pour une assurance anti-fuite !

De nombreux usagers de la REAL (Régie des Eaux et de l'Assainissement de Labouheyre) ont manifesté leur surprise de recevoir dans leur boîte aux lettres une proposition d'assurance contre les fuites d'une grande société de distribution d'eau.

Ils auront compris qu'il s'agit seulement de leur vendre un contrat d'assurance dont l'intérêt est largement contesté par les consommateurs. Son coût peut apparaître modéré mais son analyse montre qu'il ne présente aucun intérêt. Réservez-lui donc un budget de 0 euro ! Précisons que les fuites avant le compteur d'eau sont toujours à la charge du fournisseur. Après le compteur, les dégâts d'une fuite éventuelle sont normalement couverts par l'assurance multirisques habitation. Seule la surconsommation reste à la charge de l'usager. Mais, compte tenu des clauses d'exclusion des contrats proposés, la possibilité que les contractants en bénéficient est quasiment nulle.

Contactez vos élus

■ **Le maire et ses adjoints**
Sur rendez-vous en s'inscrivant à l'accueil de la mairie.

■ **Votre conseiller général**
Jean-Louis Pédeuboy
Conseiller général des Landes
BP 48 40210 Labouheyre

■ **Votre député**
Permanence un lundi par mois en mairie.

Renseignements :
Alain Vidalies, député
11 avenue Sadi Carnot
40000 Mont-de-Marsan
05 58 85 20 55

Interview QUESTIONS À... Jean-Pierre TÉCHENÉ

Adjoint au maire chargé des travaux, de la forêt et de la sécurité

Mobilisation communale contre les risques

Labouheyre-infos. Le Plan communal de sauvegarde vient d'être présenté officiellement. Pourquoi un tel plan ?

Jean-Pierre Téchené : Nous avons lancé la préparation de ce plan en 2010 comme d'autres communes des Landes qui avaient été touchées durement par la tempête de 2009. Cet épisode difficile avait montré qu'il fallait améliorer l'organisation des secours en cas d'événement exceptionnel. Le Plan communal de sauvegarde est donc un document très précieux pour la sécurité de notre territoire et de ses habitants. Non seulement il recense les risques de toutes natures, mais il expose aussi les moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour y faire face.

Labouheyre-infos. De quels risques s'agit-il ?

Jean-Pierre Téchené : Les premiers qui viennent à l'esprit sont les feux de forêts ou la tempête. Mais bien d'autres choses ont été répertoriées. Il peut s'agir d'un problème lié à un accident grave, par exemple lors d'un transport de matière dangereuse, ou d'autres événements imprévisibles liés aux éléments naturels ou à l'activité humaine.

Labouheyre-infos. Les moyens d'intervention n'existent-ils pas déjà au niveau des pompiers ou des services d'urgence ?

Jean-Pierre Téchené : Bien sûr, et le PCS s'inscrit dans la stratégie globale des services publics de sécurité. C'est l'échelon départemental qui constitue la référence. Le PCS est mis en œuvre en fonction des décisions prises à ce niveau. Dans le cas d'un événement local, il pose le cadre d'une gestion des secours sur place dans laquelle le maire peut être appelé à assurer la direction



Jean-Pierre Téchené : « mettre en œuvre le principe de précaution sur le territoire de la commune. »

des opérations. Cette organisation communale des secours s'appuie sur une parfaite connaissance et une maîtrise du terrain.

Ainsi, le PCS présente tous les détails de la commune avec l'ensemble des activités et leur localisation. Il répertorie aussi les correspondants qui ont été nommés par secteur pour transmettre les informations si besoin à la population. Il présente également les moyens qui peuvent être mobilisés auprès de partenaires privés. Ça peut être un groupe électrogène, un véhicule spécifique ou un savoir faire particulier utile à la collectivité.

Labouheyre-infos. Y-a-t-il des moyens spécifiques mis en place sur le territoire communal, et complémentaires à ceux des services de secours ?

Jean-Pierre Téchené : Labouheyre bénéficie de la présence du Centre de commandement du SDIS pour le Nord des Landes. Mais des nouveaux moyens ont été mis en place, en effet, pour répondre aux impératifs de ce Plan de sauvegarde. Par exemple,

la commune s'est équipée d'un téléphone satellitaire qui permet de garantir ses communications en toutes circonstances. Autre élément, la REAL a acheté un groupe électrogène pour préserver l'alimentation en eau en cas de panne de réseau.

Et puis, en matière d'information, ce Plan communal de sauvegarde a débouché sur la création du DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs). Ce document est diffusé à l'ensemble de la population et lui permet de mieux connaître à la fois les risques et les moyens mobilisés pour y faire face. Il s'agit de mettre en œuvre sur le terrain le principe de précaution dont on a beaucoup parlé ces dernières années. Et ça, de manière très précise et organisée sur le territoire de la commune. Même si nous souhaitons ne jamais devoir mettre en action le dispositif.

Inséré dans ce journal : le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)

2012, une année importante pour notre République

En cette fin d'année 2011, **je veux partager avec vous une pensée solidaire pour tous les salariés de la société Everland** qui sont dans l'inquiétude et l'incertitude de l'avenir de leur entreprise. Everland est en observation jusqu'à début 2012, et dans l'attente d'un repreneur potentiel. J'espère qu'un investisseur saura reconnaître le savoir faire, l'implication et la motivation de cette équipe qui, après avoir appris de nouveaux métiers, a démontré sa compétence et son ingéniosité en relançant une chaîne de production.



Sur un plan plus général, l'année 2012 sera importante pour notre République, car les Français devront élire leur Président de la République et, en suivant, leurs députés.

Il ne fait de doute pour personne que le Président sortant va se représenter. Et chacun peut faire le constat du bilan très négatif de sa politique dans tous les domaines.

Je citerai juste quelques exemples :

- **Le nombre de chômeurs a augmenté** d'un million durant son mandat. Mais, en défiscalisant les heures supplémentaires, il a privé l'État de 4 millions d'euros de recettes.

- **La dette du pays a progressé de plus de 40%** pendant les 5 dernières années ! En 2006, elle s'élevait à 1152,2 milliards d'euros (soit 64,1% du PIB). Au 1^{er} trimestre 2011 elle avait atteint 1646,1 milliards d'euros (soit 84,5% du PIB). Certes, la crise internationale a joué un rôle dans cette situation financière. Mais son impact sur le déficit français n'est évalué qu'à environ 50%. Le reste est la conséquence directe des cadeaux fiscaux accordés aux plus nantis depuis 2007.

- **Des mesures totalement inadaptées ont été prises**, mettant à mal l'équilibre social et économique du pays : privatisation de certaines recettes, transfert sur les classes moyennes et les plus faibles des effets de la crise, protection des plus aisés par le biais du bouclier fiscal et modification des plafonds de l'impôt sur la fortune...

- **Les services publics**, qui font la spécificité de notre Pays (éducation, police, justice, hôpital...), **sont mis à mal** avec le non rem-

placement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

- **Le contrôle des médias s'accroît et les pressions sur la justice** s'ajoutent à un démantèlement de cette institution pourtant vitale pour la démocratie.

- **Les collectivités locales sont menacées directement** par la suppression de certaines recettes, empêchant l'investissement public. De

plus, celles-ci sont accusées d'être les principales coupables de l'endettement du pays alors qu'elles ont l'obligation de voter leur budget en équilibre, contrairement à l'État.

Cette vision de la politique menée depuis 5 ans peut paraître trop négative à certains. Mais c'est, malheureusement, **le reflet d'une réalité vécue par de très nombreux citoyens**. La crise est là, mais il y a différentes façons de la combattre (autre que l'austérité qui pénalise la croissance) avec plus de solidarité, de justice et d'équité.

Informez-vous, comparez les programmes et venez très nombreux vous exprimer en votre âme et conscience et en toute connaissance de cause lors de ces deux élections déterminantes pour la France et l'Europe.

Pour ce qui nous concerne, localement, je veux rappeler que la commune de Labouheyre, grâce à une gestion rigoureuse n'a pas contracté d'emprunts toxiques. Elle est, aujourd'hui, presque complètement désendettée. Cela va lui permettre de continuer à investir afin de réaliser des projets structurants pour notre ville, si nos responsables politiques européens se décident à agir pour sauver notre fragile équilibre monétaire.

Je vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année en famille ou entre amis en pensant aux personnes seules.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier 2012 à 18h30 à la salle des fêtes où je vous présenterai mes vœux en compagnie du conseil municipal.

Jean-Louis Pédeuboy
maire de Labouheyre,
conseiller général des Landes

AMÉNAGEMENT L'avenir de la Ville se dessine avec le Plan local d'urbanisme

Conformément aux règles d'urbanisme, le conseil municipal a lancé la préparation du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le plan local d'urbanisme correspond l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) dans la mesure où il indique la destination des différentes parcelles d'une commune. Mais il va plus loin en définissant les contours de la ville pour l'avenir. Il doit être, pour ça, le résultat d'une réflexion approfondie sur le devenir du territoire, sur l'organisation des services et équipements publics pour répondre au mieux aux besoins de la population.

Cahier d'observations en mairie

C'est pourquoi, les élus ont confié à un cabinet spécialisé la mission de préparer cette réflexion. Il s'agit de définir le projet urbain à l'échelle du centre-ville et de sa périphérie. Ce projet devra prendre en compte l'impact de la mise aux normes autoroutières de la nationale 10 sur le territoire communal. Il définira les grandes lignes du futur développement urbain de la commune. Dans ce contexte, des études pré-opérationnelles d'aménagement ont été demandées portant sur trois secteurs : le quartier de Boyre, la RN 10 et ses abords, le centre de loisirs et le terrain de football.

Dans le cadre des modalités de concertation pour la définition de ce Plan local d'urbanisme, un cahier d'observations et de propositions est à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture. Il permet aux citoyens de s'exprimer sur le projet.

Connaître nos rues

Rue Alexandre Léon



Il n'est pas si facile de suivre la piste historique d'Alexandre Léon dont la rue va de la rue Estrade du Barrail à la rue des Hauts Fourneaux. Il a pourtant laissé à Labouheyre une marque que chacun peut voir tous les jours : le buste de Brémontier posé sur une colonne de fonte.

Élu du canton de Captieux, républicain modéré, Alexandre Léon fut président du Conseil général de Gironde en 1870. Administrateur de la Compagnie du Midi, il était aussi propriétaire des Forges des Landes. Il avait fait réaliser, à ses frais, la colonne en 1857 pour la visite officielle de Napoléon III, venu en voisin depuis son domaine de Solférino. Un aigle en fonte devait être placé sur la colonne. Mais le temps manqua au projet et un aigle de bois doré fut placé à titre provisoire. D'autant plus provisoire qu'après Sedan, l'inscription sur la colonne en l'honneur de Napoléon III fut remplacée par une autre à la gloire de la République et l'aigle fut détruit. En novembre 1879, Alexandre Léon offrit le buste de Brémontier créé par son fils et fabriqué en trois exemplaires.

Rappelons que les hauts fourneaux installés en 1865 furent utilisés notamment pour la fabrication de matériel ferroviaire (rails, chassis de wagons...). Les Forges de Labouheyre fermèrent définitivement en 1927.

Cuisine centrale : un espace et des méthodes renouvelés

Les travaux dans la cuisine centrale ont permis de mettre l'ensemble des installations aux normes sanitaires en vigueur. Les préconisations des services de l'État ont conduit à des modifications importantes. Un quai de déchargement a été construit pour la livraison des produits et une salle froide à 11° a été mise en place pour la préparation des entrées, du fromage et des desserts. Un local

laverie a été créé ainsi qu'un vestiaire aux normes. Divers travaux de sols ont également été réalisés ainsi que l'application de peintures alimentaires spécifiques. L'ensemble de ces travaux a entraîné une réorganisation du travail nécessitant la formation des agents à de nouvelles méthodes de travail. Un système de contrôle et de suivi des installations et des procédures a, de plus, été instauré.

Travaux rue Marc Mognères : meilleur confort pour les piétons



Dans la dynamique des aménagements du cœur de ville, la rue Marc Mognères a fait l'objet de travaux en cette fin d'année. Objectif : améliorer les trottoirs entre

la Poste et la rue des Magnolias et créer un trottoir entre la rue des Magnolias et le point tri du Fronton.

Rénovation du pont rue Emma Taris



Suite aux demandes de riverains qui constataient la dégradation du pont de la rue Emma Taris, les élus ont mobilisé les services de la ville pour trouver rapidement une solution pour cette voie très fréquentée. Tous les habitants des

quartiers du sud de Labouheyre l'empruntent, en effet, pour venir au cœur de ville.

Après étude du besoin et consultation, l'entreprise Chantiers d'Aquitaine a été retenue pour effectuer la réfection totale du pont.

Mobilier neuf aux écoles

D'importants travaux ont été menés dans les écoles de la ville avant la dernière rentrée scolaire. Le mobilier scolaire a été renouvelé dans deux classes de chaque école. Ces classes ont également été repeintes.

L'avenir de la fontaine Saint-Jacques

La municipalité a entrepris de faire clôturer la fontaine Saint-Jacques acquise dans le cadre des terrains achetés récemment à la famille Mondiet. Il s'agit de préserver le lieu alors qu'une réflexion est en cours pour l'aménagement, la mise en valeur et la réhabilitation du site comprenant la fontaine et le lavoir.

Une campagne annuelle pour la signalisation au sol

Dans le cadre des travaux de sécurité, la commune a mis en place une organisation permettant de renouveler la signalisation horizontale. Les travaux de peinture au sol sont ainsi assurés par période de 12 mois alternant le cœur de ville et la périphérie urbaine. La fin 2011 a permis de refaire les grands axes de la périphérie (stop, passages piétons, lignes continues...). Ce sera au tour du centre ville en 2012.

Sanitaire au Barit

Une nouvelle cabine sanitaire a été installée au plan d'eau du Barit suite à la destruction de l'ancienne qui n'avait pas résisté à la tempête Klaus.



2011, année record pour la plantation d'arbres

Même si le programme de plantations d'arbres existe depuis plusieurs années, l'année 2011 peut être qualifiée d'exceptionnelle avec plusieurs centaines de nouveaux venus dans le paysage bouheyrot.

Bien que la commune soit entourée par la forêt, la municipalité n'a pas voulu négliger la qualité de l'environnement des zones urbanisées. Il s'agit de rendre concrète l'idée de qualité de la ville pour l'ensemble de ses habitants. Cette politique trouve son origine dans les années 2000.

Désormais, une réflexion sur les plantations accompagne chaque nouvel aménagement et un plan global assure leur entretien et leur développement.

Une liste de plantations impressionnante

Dès que les conditions climatiques ont été réunies, les chantiers ont été lancés.

Les détails du programme constituent une liste impressionnante :

- 43 arbres, RD 626 sur la portion comprise entre le rond-point de Solférino et l'entrée du Plan d'eau de Peyre.

- 188 arbres sur le site des stades à Bouhémi,

- 46 chênes rue Grande Lande, dans la continuité du mail.

- 13 platanes au Fronton.

- 9 chênes pyramidaux, en complément des plantations existantes rue des Écureuils,

- 23 chênes rue des Chênes.

Le choix des espèces

Sur la totalité du programme qui sera prolongé sur 2012, 276 arbres auront été plantés en cette fin d'année 2011, sans compter les plantations du parking de la gare (lire ci-dessous).

Le choix des espèces est effectué en fonction de l'existant et de l'effet désiré sur le paysage. On trouve principalement des chênes comme le chêne pédonculé, le chêne vert, le chêne sessile, le chêne liège ou le chêne d'Amérique, le pin parasol...

La plantation des platanes en périphérie du fronton vise à produire une liaison cohérente avec les platanes existants place Biguerie dans le secteur du centre de secours.

À Bouhémi, sur le site des stades, on a ajouté des noisetiers, des pommiers à fleurs et des arbousiers.

Rue de la Grande Lande, le choix de chênes d'Amérique vise à continuer le mail existant et ainsi augmenter l'effet visuel de cette couleur automnale sur une plus longue distance.

Cet effort exceptionnel a été favorisé par l'apport d'une subvention importante du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) à travers l'opération du Pays Landes de Gascogne « D'arbres en arbres, redessignons notre paysage » dans laquelle la ville de Labouheyre a inscrit son action. D'ici 2014, la majorité des espaces verts en ville aura ainsi été plantée.



23 chênes plantés ... rue des Chênes pour que le site reste en harmonie avec son nom.



Rétenteurs d'eau et surveillance étroite : il faut de la technique pour réussir une plantation.

Traitement spécial du parking de la gare



Le parking de la gare a fait l'objet d'un traitement paysager spécifique. Son aménagement a été étudié dans le cadre plus général du vaste chantier mené pour valoriser ce secteur de la commune.

Le programme prévoyait la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. L'ensemble de l'opération a comporté 44 arbres, 300 noisetiers, 3 000 plantes vivaces, 793 m² de prairie fleurie.



43 nouveaux arbres ont été plantés le long de la RD 626.

NOUVELLE RUBRIQUE

Les conseils des jardiniers de la Ville

Labouheyre-Infos vous propose une nouvelle rubrique avec des conseils de jardinage prodigués par le service Espaces verts de la Ville.

> VOIR EN DERNIÈRE PAGE

Lotissement du Guit Deux T4 en accession sociale à la propriété

Afin de favoriser la possibilité pour tous d'acquérir son logement, la commune a demandé aux aménageurs du lotissement du Guit d'inclure une part de logement social au projet.

Ainsi, deux logements neufs de type T4 sont proposés en accession sociale à la propriété.

Pour tout renseignement, il faut s'adresser à Habitat Landes Océanes à Dax au 05 58 90 95 25 (informations sur www.habitatlandes.com).

Derniers lots !

Terrains
à vendre

LOTISSEMENT PUBLIC DU GUIT

Un site remarquable, calme, dans une zone boisée.

Accès facile au centre ville, aux commerces et aux écoles.

QUARTIER MAROUTINE

À proximité de l'espace vert du lavoir.

Donnant directement sur une voie communale.

De 800 à
1000 m²

**38 euros
le m²**

Viabilisés

Renseignements
et vente en mairie :
bureau de
l'urbanisme
05 58 04 45 10

Une remise à niveau des bases pour une fiscalité équitable

Dans une volonté d'équité fiscale, la commune avait confié une mission à un cabinet spécialisé afin d'identifier d'éventuelles anomalies dans sa fiscalité locale. Ce travail, mené depuis deux ans, a permis d'examiner l'ensemble des recettes de la ville.

L'étude a porté sur l'ex-taxe professionnelle, la taxe d'habitation et la taxe foncière. Il s'agissait de vérifier si les bases servant au calcul de chaque impôt étaient exactes pour les foyers ou les entreprises.

Nombreuses anomalies

De nombreuses anomalies ont été relevées et ont conduit à l'envoi aux contribuables et aux entreprises concernés d'un courrier les invitant à produire une nouvelle déclaration pour leur terrain ou leur bâtiment. Exemples parmi ces anomalies : des habitations

apparaissaient sans chauffage ou les logements d'une rue entière étaient censés ne pas être connectés au tout à l'égout...

Pas d'augmentation rétroactive

À partir de ces nouvelles déclarations tenant compte de la modernisation éventuelle, de l'agrandissement ou de l'augmentation du confort, les bases d'imposition de chacun ont pu être mises à jour. Ces éléments, après étude, ont été validés en commission communale des impôts directs et appliqués. Précisons que les augmentations qui ont pu avoir lieu ne sont pas rétroactives. Ce qui signifie que les contribuables concernés ont fait l'économie de ce qu'ils devaient payer parfois pendant plusieurs années. Cette remise à niveau a permis d'apporter plus d'équité dans le traitement de

l'ensemble des contribuables de la commune qui participent au budget de la ville.

Rappelons, par ailleurs, que la commune applique toujours des taux de fiscalité locale inférieurs à ce qu'ils étaient en 1997 (avant la création de la Communauté de communes de la Haute Lande).

À noter que le cabinet qui a mené ce travail avec les services fiscaux trouve sa rémunération uniquement dans le partage des gains faits par la collectivité la première année.

Pour toute réclamation concernant ces bases d'imposition, rappelons qu'il est possible de s'adresser au service des impôts des particuliers, 1 rue Georges Clémenceau 40110 Morcenx. Le numéro de téléphone est celui indiqué sur votre avis d'imposition.

Rapport favorable pour les modifications du POS

Le commissaire enquêteur nommé dans le cadre de l'enquête publique menée pour la modification du Plan d'occupation des sols a rendu un rapport favorable aux deux opérations prévues (voir notre édition de juillet 2011).

Rappelons qu'il s'agit pour un volet de permettre la création d'une zone de carrières destinées à approvisionner le chantier de l'A63. Le deuxième volet prévoit la possibilité de rendre constructibles 11 hectares afin d'accueillir la Maison de l'enfance et le stade qui devront être déplacés dans le cadre du chantier de l'autoroute.

Le commissaire enquêteur précise en conclusion : « Nous considérons que l'enquête publique a été conduite dans une grande transparence... ».

Résidence Le Fronton : quatre logements neufs



Une construction bois offrant une haute performance énergétique

Les clés des quatre logements de la nouvelle résidence « Le Fronton » en centre ville ont été remises à leurs occupants en juillet dernier. La construction en ossature bois a été conçue pour répondre aux impératifs de Très Hautes Performances Énergétiques. Les quatre T2 bénéficient d'une terrasse/balcon et les loge-

ments du rez-de-chaussée disposent d'un jardin privatif. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre des actions en faveur du logement social, a nécessité un investissement de 335 000 euros avec des financements de la Mairie, du Département, de la Région et de l'État.

Autoroute A63 : la phase 1 dans les temps



Aménagement de la barrière de péage Nord à Saugnacq-et-Muret.

Le chantier de l'A63 a bien été lancé en septembre avec, en particulier l'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence qui a un impact direct sur les conditions de circulation. Plus de 35 kilomètres étaient traités début décembre, permettant le rétablissement de la circulation normale sur ces secteurs. D'autres zones d'élargissement ont été ouvertes avec des restrictions de circulation. La plus grande prudence est recommandée aux abords de ces chantiers. Un marquage horizontal jaune matérialise la réduction de la largeur des voies à 3,20 m pour la voie lente et à 2,80 m pour la voie rapide. La vitesse est alors limitée à 90km/h pour les véhicules légers. Des écrans acoustiques ont également été installés ainsi que

la clôture de l'emprise sur la longueur de l'itinéraire des travaux. L'objectif de la société Atlantes, chargée du chantier, est de terminer ces élargissements sur les 120 kilomètres avant l'été 2012.

Dans le même temps, des travaux de renforcement de la chaussée existante ont commencé au niveau de Saugnacq-et-Muret. Ils sont réalisés de nuit par basculement de la circulation. Il se poursuivront durant l'année 2012 et plus de 70% de l'itinéraire devrait être rénové avant l'été 2013.

Travaux de nuit

Les déviations provisoires réalisées au droit des deux futures barrières de péage ont été achevées fin novembre. Leur mise en service s'est déroulée après des tra-

vaux de raccordement réalisés de nuit, sens après sens. Dorénavant, les travaux de construction des gares de péage de Saugnacq et de Castets vont pouvoir être lancés dès le début de l'année 2012, pour une mise en service à l'été 2013.

Les travaux de réaménagement et d'agrandissement des aires de repos et de services ont également débutés à Onesse, Muret-Ouest et Souquet-Ouest. Ces travaux sont organisés par phases de manière à maintenir, en la perturbant le moins possible, l'utilisation de ces aires par les usagers.

Il est possible d'obtenir des informations actualisées en consultant le site internet Atlantes www.a63-atlantes.fr, à la page « préparer son trajet ».

**PIMMS : le Point
information
multi-services
Haute Lande**

PIMMS
POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI-SERVICES
LABOUEHYRE HAUTE-LANDE

Le PIMMS, un lieu d'information pour tous sur les services publics.

Avec l'ouverture du PIMMS (Point information médiation multi-services) le 16 janvier, Labouheyre renforce son rôle de pôle de référence pour l'information et les services publics en Haute-Lande.

Le lieu, ouvert à tous et accessible gratuitement sans rendez-vous, vise à faciliter l'utilisation de l'ensemble des services publics.

Les usagers peuvent y être aidés pour comprendre ou remplir un dossier administratif.

Des informations seront disponibles sur les différents partenaires (SNCF, EDF, Pôle Emploi, CPAM, Mission locale, Centre médico social, RDTL, associations du secteur...).

Un point d'accès internet est également à disposition du public afin d'aider les usagers dans leurs démarches, ou même leur recherche d'emploi.

> Le PIMMS est installé dans les locaux de la gare SNCF, 107 rue de la Gare.

Horaires d'ouverture :

- lundi au vendredi : 10h - 12h,
- lundi, mercredi, jeudi : 14h - 16h
- mardi : 15h - 19h.

La rénovation de la gare terminée

La SNCF a annoncé la fin des travaux de rénovation de la gare de Labouheyre. Ainsi, depuis le 14 décembre, les usagers sont accueillis dans des locaux qui ont été entièrement réaménagés.

Rappelons, à cette occasion, les heures d'ouverture du guichet de vente :

- Lundi : 7h - 13h et 14h - 18h,
- Mardi au vendredi : 10h - 13h et 14h - 18h.
- Samedi : 10h - 13h et 15h - 18h.

En dehors des heures d'ouverture du guichet, il est possible d'acheter les billets au distributeur automatique.

Pour plus d'informations sur les TER Aquitaine :

- Numéro vert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0800 872 872.
- Par internet : www.ter-sncf.com/aquitaine.

Création ou reprise d'activités à Labouheyre

Labouheyre infos a ouvert ses colonnes à la création ou la reprise d'activités économiques ou de services dans notre commune.

Menuiserie neuf et rénovation (alu, bois, pvc). Aménagement intérieur (cuisine, parquet, lambris, dressing...)

Bernard Bernède

297, rue Jean D'Arcet

Fixe : 05 58 07 25 97

Portable : 06 64 90 72 53

✉ Courriel :

masapa3@wanadoo.fr

Multi - services (bricolage, jardinage, nettoyage)

WOLFF Jean Luc

Multi - services

60 impasse des Hérissons

Fixe : 05 58 07 09 43

Portable : 06 12 28 35 08

✉ Courriel :

myrvjean@yahoo.fr

Horaires : lundi au vendredi toute la journée.

> Toutes les adresses indiquées sont situées dans la commune (40210 Labouheyre)

□ Les responsables de nouvelles activités peuvent prendre contact avec la mairie (05 58 04 45 04) pour la publication de leurs coordonnées dans le journal de la commune.

Labouheyre-infos - journal gratuit d'informations pour les Bouheyrots - Édité par la commune de Labouheyre - Dépôt légal à parution - ISSN 1141 - 488X. **Editeur** : Mairie - service information BP 46 40210 Labouheyre - Tél. 05 58 04 45 08 - courriel : mairie@labouheyre.fr. **Directeur de la publication** : Jean-Louis Pédeuboy, maire de Labouheyre. **Comité de rédaction** : Michel Gonzalez, Antoine Huici, Claudine Gilles, Marie-Claire Comte, Jean-Pierre Téchené, Olivier Dubrous. **Photos** : mairie, Georges Durand. **Responsable de la rédaction** : Hervé Baccou. **Conception, rédaction, fabrication** : Socrate communication 26 avenue Gustave Eiffel 33695 - Mérignac cedex - Tél. 05 56 51 32 86 - socratecommunication@gmail.com

Pays des Landes de Gascogne : soutien à l'artisanat et au commerce

Une opération de soutien à l'artisanat et au commerce a été lancée l'été dernier par le Pays des Landes de Gascogne sur les 13 cantons que compte son territoire.

L'opération collective de modernisation vise à apporter des aides financières aux professionnels qui souhaitent moderniser leur outil de production ou développer des actions collectives.

Face à l'augmentation de population que connaît le Pays des

Landes de Gascogne, les élus ont voulu contribuer à améliorer l'offre commerciale, artisanale et de services.

310 000 euros de crédits

Les entreprises peuvent bénéficier, dans un premier temps, d'un bilan conseil établi par les chambres consulaires, partenaires du Pays sur cette action.

Une enveloppe de 310 000 euros

est prévue pour soutenir les projets la première année. Ces crédits viennent du Conseil régional d'Aquitaine, des Conseils généraux des Landes et de Gironde, de l'État et de fonds européens. Le plafond des projets à été fixé à 75 000 euros.

Les professionnels intéressés peuvent prendre contact avec les services du Pays au 05 58 04 43 43 (plus d'informations sur www.pays-landesdegascogne.org).

INFOS DU SIVOM DES CANTONS DU PAYS DE BORN

Déchetterie : accès sélectif pour les professionnels

Depuis septembre dernier, la déchetterie destinée au grand public a été fermée aux professionnels en raison de l'ouverture de déchetteries spécifiques qui leurs sont destinées.

Un arrêté du président du SIVOM fixe dans le détail les personnes autorisées ou non à accéder aux déchetteries grand public.

Désormais, sont interdits en déchetteries : les artisans (y compris les micro entreprises), les commerces de bricolage, fourniture de matériaux, vente d'électroménage, les campings non collectés par le SIVOM pour leurs déchets

et pour ceux de leurs clients (occupants de mobil-homes notamment), les supermarchés non collectés par le SIVOM.

L'arrêté du SIVOM précise les professionnels qui sont acceptés : professionnels produisant des déchets verts, les professions libérales, les commerçants exerçant dans des domaines autres que ceux interdits, les campings collectés par le SIVOM, les personnes étant rémunérées en « chèque emploi-service » sur production du contrat passé avec le particulier, les collectivités.

Redevance déchets ménagers : déclaration à faire en mairie

Le Sivom des cantons du Pays de Born rappelle que les nouveaux habitants doivent se faire connaître en mairie afin de se faire recenser pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il s'agit de la participation financière des usagers pour l'élimination de leurs déchets ménagers. Elle est due pour l'année entière en fonction de la situation au 1^{er} janvier de l'année.

En cas de modification du nombre de personnes résidant dans

un foyer, ou en cas de déménagement, il faut contacter les services de la mairie.

Il est aussi possible de consulter le site internet du Sivom pour connaître les consignes de tri, la localisation du point tri le plus proche ou les horaires d'ouverture des déchetteries (www.sivom-du-born.fr). Pour la dotation de sacs poubelles, les usagers peuvent contacter la mairie pour connaître les modalités de distribution.

Pas de cendres chaudes dans les poubelles !

Le Sivom des cantons du pays de Born, chargé de la collecte et du traitement des ordures ménagères a lancé récemment une alerte destinée à tous les usagers afin qu'ils respectent les consignes de sécurité pour l'évacuation des cendres.

Il est, bien entendu, interdit de jeter des cendres encore chaudes dans les conteneurs à ordures ménagères.

Elles peuvent entraîner, en effet, de nombreux dommages matériels en commençant par le conteneur. Cela représente surtout un risque pour les agents qui assurent la collecte, les cendres pouvant provoquer un départ de feu dans la benne du camion.

Afin d'éviter tout incident, rappelons que les cendres restent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion. Pour qu'elles refroidissent sans danger, il est recommandé de les déposer dans un contenant métallique adapté avec un couvercle déposé à l'extérieur jusqu'à ce qu'elles soient entièrement refroidies.

Accueil des nouveaux Bouheyrots



Les nouveaux habitants ont été accueillis par le maire, des élus et des personnels de la mairie.

Une vingtaine de nouveaux habitants de notre commune avaient répondu à l'invitation du maire et de son équipe municipale pour une manifestation d'accueil le 21 octobre dernier. Ils ont bénéficié d'une séance d'information complète sur notre commune et son fonctionnement. Les élus, avec le

directeur général des services et des membres du personnel de la mairie, ont présenté la ville, son environnement ainsi que les services de la commune.

Les participants ont également pu découvrir l'organisation de la Régie des eaux et de l'assainissement ainsi que de la Commu-

nauté de communes et le Centre intercommunal d'action sociale. Un pot amical concluait la séance avec une invitation à suivre un spectacle de commedia del Arte qui était programmé à la salle de cinéma : « Zig Zag », présenté par le Théâtre du Versant de Biarritz.

Un départ et deux arrivées en mairie

Plusieurs changements sont intervenus dans le personnel de la mairie ces dernières semaines.

Arnaud Darricau, qui s'occupait des marchés publics, est parti à Assat près de Pau pour assurer les fonctions de secrétaire général, suite à sa réussite au concours d'attaché territorial.

Deux nouveaux agents ont été recrutés.



Mélissa Caup



Rémi Jovillain

Mélissa Caup, âgée de 22 ans, va reprendre les fonctions d'Arnaud Darricau en suivant les marchés publics et l'analyse financière de la commune. Elle a travaillé précédemment aux Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan et au Syndicat des Eaux du Tursan.

Rémi Jovillain, âgé de 24 ans, vient renforcer le pôle « services à la personne ». Il s'occupera de l'urbanisme, du foncier, de la partie administrative de l'environnement et du cadre de vie.



La réception amicale organisée pour le départ d'Arnaud Darricau.

Il sera l'interlocuteur des Bouheyrots pour l'urbanisme ou les lotissements en particulier. Il est

titulaire d'un master « aménagement du territoire et développement local ».

INFOS PRATIQUES

Association des conjoints survivants

L'Association départementale des conjoints survivants des Landes vise à apporter un soutien amical aux personnes frappées par le veuvage. Elle s'efforce également de défendre leurs intérêts vis-à-vis des pouvoirs publics.

La section Haute Lande est représentée par :

Mme Geneviève Duhourquet, 55 impasse des Hérissons 40210 Labouheyre

Tél : 05 58 07 10 16

Fédération des accidentés de la vie

La FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) est une association qui accueille les personnes accidentées, handicapées, les assurés sociaux pour les conseiller et les défendre. Également intitulée Association des accidentés de la vie, elle dispose d'une représentation dans les Landes à Mont-de-Marsan et d'une correspondante locale à Labouheyre. Il s'agit de Mme Yvonne Larrazet, 61 rue du Cerf - Tél : 05 58 07 11 88.

Le tennis relancé à la JSL

La section tennis de la JSL Club Omnisports vient d'être relancée. Une convention de partenariat a été passée avec la mairie pour la mise à disposition des courts de la commune.

L'entraînement a lieu au gymnase communautaire le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 18h à 20h45.

Inscriptions et renseignements : Laurent Abadia au 06 81 08 46 65.

Portes ouvertes le 18 février

Pour la quatrième année, le service Enfance Jeunesse propose à l'ensemble de la population de découvrir ses activités grâce à une journée « portes ouvertes » le 18 février prochain. Les animateurs ainsi que les Atsem (personnel communal qui travaille auprès des enfants à l'école maternelle) pourront informer parents et enfants sur les activités proposées par le service tout au long de l'année.

La journée, qui sera ponctuée de diverses animations pour petits et grands, aura lieu à la salle des fêtes de 10h à 17h.

Les enfants à la découverte des mots



Près de 250 enfants des écoles ont pu découvrir et participer à l'exposition ludique scénographiée et animée par le service Enfance jeunesse lors de la semaine des Arts du 23 novembre au 3 décembre. Une partie de l'exposition avait été prêtée par la Médiathèque départementale.

Cette cinquième édition avait pour thème la découverte et la magie de l'univers des lettres et des mots. Intitulée « Calli' mes mots », elle offrait des espaces aménagés pour permettre aux jeunes de découvrir et apprécier l'usage des mots (calligraphie, maison à histoire, jeux et totems interactifs...).

Un atelier musical a été mené sous l'égide de Denis Gouzil, auteur compositeur et interprète de chansons « jeune public ».

Des idées pour 2012

Comme à chaque période de vacances, du 19 au 30 décembre, on s'active du côté du foyer des jeunes pour les activités de fin d'année mais aussi pour préparer les projets 2012.

Le matin, ce sont des ateliers sportifs ou culturels et l'accès est libre l'après-midi de 13h à 18h. Une soirée spéciale par semaine et des sorties complètent le programme.

Pour 2012, un nouveau séjour ski est prévu (lire ci-contre) et 16 jeunes préparent un voyage de découverte à Paris du 17 au 23 avril. Des idées pour le carnaval commencent aussi à germer...



Ski à Artouste en février

Le Foyer des jeunes prépare un séjour au ski du 25 février au 2 mars 2012. Il est prévu au centre de vacances de Pont de Camps à Artouste dans les Pyrénées et accueillera des jeunes de 11 à 17 ans. Le prix du séjour est fonction du quotient familial (se renseigner au service Enfance Jeunesse).

Échos de Tuquette...



Moment de concentration pour les consignes de sécurité à l'accrobranche...

Il se passe toujours quelque chose au Centre de loisirs de Tuquette. Voici quelques échos des nombreuses activités qui ont été organisées ces derniers mois.

À noter, tout d'abord, que la fréquentation du centre de loisirs a connu une forte progression cet été avec une moyenne de 60 enfants par jour.

L'équipe d'animation leur proposait un thème différent chaque semaine adapté aux tranches d'âges.

Quelques temps forts et sorties spéciales ont émaillé la saison comme l'accrobranche, l'équitation, Atlantic Park à Seignosse, le cinéma, le cirque, et bien d'autres activités.

La soirée cabaret a constitué, comme à chaque saison, un grand moment. Les enfants du centre de loisirs et les participants du Foyer des jeunes ont profité de l'occasion pour montrer leurs talents. De nombreux parents n'ont pas manqué cette soirée qui a réuni plus de 200 personnes.



Déjà les costumes pour la répétition de la soirée cabaret



Photo souvenir pour le groupe de body-surfeurs



Animation avec des stars du jeu comme ici Super Mario...



Apprentissage des premiers secours : une animation utile

Pour tout renseignement sur Le Centre de Loisirs ou le Foyer des jeunes, contacter le service Enfance Jeunesse : **05 58 04 52 15**

Défibrillateurs : un secours en cas d'urgence



Afin d'améliorer la prise en charge des accidents cardiaques, la commune dispose de cinq défibrillateurs. Ces appareils permettent de disposer très rapidement d'un matériel d'urgence en cas de problème cardiaque. Une intervention rapide est souvent déterminante dans ces situations. Le cerveau peut être en effet endommagé et souffrir de graves séquelles au-delà de quatre minutes sans irrigation sanguine. Chaque minute écoulée réduit de 10% les chances de survie.

Ces équipements sont donc conçus pour être utilisés par un large public. Un décret de 2007 précise en effet que « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe ». Une formation a été dispensée à Labouheyre dès 2010 à environ 80 personnes (membres d'associations diverses) afin de rendre accessibles ces matériels.

Après étude avec les services de sécurité, ils ont été positionnés de la façon suivante :

- 1 fixe dans la salle des fêtes
- 1 fixe dans le gymnase (installé par la Communauté de communes)
- 1 fixe sous le porche à l'entrée de la mairie
- 1 mobile de septembre à mars au stade Bouhémi puis à disposition du garde communal dans son véhicule et des associations qui le souhaitent
- 1 mobile de septembre à mars au stade Michel Dubes, puis affecté aux maîtres nageurs durant la période de baignade.

Fêtes : le bon cru 2011



Les fêtes de Labouheyre ont connu un succès populaire pour cette édition 2011. La fréquentation s'est maintenue à un bon niveau malgré une météo parfois capricieuse... Sur la photo ci-dessus, les gagnants de la Caminade bouheyrotte accompagnés des Miss qui ont remis les prix, du maire et d'Yves Dunogues.



Comme chaque année pour les fêtes, une manifestation amicale était organisée aux jardins familiaux en l'honneur des gagnants du concours de fleurissement, rassemblés ici, avec le maire et Olivier Dubrous.

Un dictionnaire par élève pour les classes de CM1



Fidèles à l'engagement de la municipalité en faveur des écoles primaires, les élus ont offert, le mardi 6 décembre, un dictionnaire aux 53 élèves des classes de CM1 de Labouheyre de Sophie Lecorps, Laurène Parrain et Michel Ibarrart. Une opération qui permet à tous de disposer d'un outil d'apprentissage important pour leur parcours scolaire.

Fin de publication de l'état civil

L'évolution de la réglementation n'autorisant plus la publication de l'état-civil, le comité de rédaction a dû décider, pour des raisons juridiques, de mettre un terme à cette rubrique de Labouheyre-infos. Nous sommes désolés pour les nombreux lecteurs qui suivaient cette rubrique.

Labouheyre-Plage, fréquentation record cet été



La plage de Labouheyre a connu l'été dernier une fréquentation record malgré une météo instable, voire très mauvaise en juillet. Elle a accueilli en moyenne une centaine de personnes avec un pic à 230 personnes le 11 août.

La commune a vu ainsi ses efforts récompensés. Des travaux importants avaient été engagés pour obtenir une eau de qualité avec peu d'algues et du sable blanc... sans oublier de sympathiques maîtres-nageurs.

Une ambiance visiblement appréciée par les nombreux estivants.

Une semaine du goût haute en couleurs !



Les 180 enfants demi-pensionnaires des écoles ont bénéficié lors de la semaine du goût en octobre d'une animation particulière. Le service Restauration de la commune leur a permis de découvrir des saveurs nouvelles grâce à un programme mijoté en collaboration avec la diététicienne du Conseil général et le service Enfance jeunesse de la ville. Le thème général était « Un jour, une couleur », et les menus variaient en fonction de la couleur choisie pour chaque jour.

55 élèves au conservatoire de musique

Encore une rentrée réussie pour le conservatoire de musique des Landes qui compte à Labouheyre 55 élèves cette année (contre 49 l'an dernier).

En dehors de la formation musicale « de base », bien d'autres sont dispensées : musiques traditionnelles, piano, accordéon, hautbois, trompette, trombone, clarinette, violon, percussions, saxophone, guitare. Sans oublier l'atelier de musique de chambre et l'orchestre des jeunes.

Succès des expos à la Maison de la photo

La Maison de la photographie des Landes a fait le plein cet été avec plus de 800 visiteurs en juillet et août pour les expositions d'Arnaud « Paysages des Landes d'autrefois » et « Hub side down » de Bertrand Meunier.

Pour l'exposition en plein air de Bertrand Bouët-Willaumez, « petits matins grands soirs », l'estimation de visite s'établit à 1 800 personnes sur la saison. La Maison de la photographie des Landes s'affirme comme une référence départementale dans son domaine.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est accessible à tous les habitants aux horaires suivants :
mercredi : 10h - 12h, 15h - 17h,
vendredi : 16h30 - 18h,
samedi : 10h - 11h30.

Les aînés fidèles au rendez-vous



Les aînés ont, une nouvelle fois, répondu présent au repas de fin d'année offert par la commune le 14 décembre dernier. Après le mot de bienvenue du maire, Jean-Louis Pédeuboy, le déjeuner s'est déroulé dans

une ambiance amicale avec la participation de nombreux élus bouheyrots. L'animation musicale a motivé une partie des convives pour faire quelques pas de danse, comme un prélude aux fêtes de fin d'année...

LES JARDINIERS DE LA VILLE VOUS CONSEillent...

Labouheyre-Infos vous propose une nouvelle rubrique avec des conseils de jardinage prodigués par le service Espaces verts de la mairie. Des trucs et astuces de « pros » destinés aux particuliers, commerçants et entreprises dont beaucoup contribuent déjà à l'embellissement de notre Ville.

**NOUVELLE
RUBRIQUE !**

Profitez de l'hiver pour entretenir plantes et outils...

En hiver, il ne faut pas abandonner le jardin, bien au contraire. Il faut continuer à l'entretenir. Voici quelques conseils pratiques :

- Continuez les **plantations d'arbres et arbustes** et arrosez-les, même s'il pleut.
- Au pied de vos arbres et arbustes, **déposez un paillis**. Ainsi, ils passeront l'hiver mieux protégé des grands froids.
- Rajoutez de la terre de bruyère au pied de vos **rhododendrons, azalées...**
- Vous pouvez tailler dès le mois de janvier vos **glycines** en coupant à 2 ou 3 yeux les pousses de l'année précédente.

- Si vous avez des **hortensias**, février est le moment pour les tailler en supprimant tout le vieux bois où les branches sont les plus âgées. **Laissez les nouvelles tiges** portant un bourgeon terminal car c'est lui qui vous donnera la fleur.
- **Les plantes vivaces** seront protégées de l'hiver par un paillis. Profitez-en pour diviser celles qui sont à floraison estivale.
- Prenez le temps de nettoyer et d'entretenir **vos outils** (affûtage, graissage...).
- Retirez les **feuilles et les branches mortes**.
- **Taillez les arbres** en supprimant les branches basses qui pourraient vous gêner. La cicatrisation sera meilleure.